

**Mic-mac
aux prés
du Hem**
page 6

**Gagnez
une entrée
gratuite pour
un super film
de gauchiste**
page 3

**Une belle
brochette de
vainqueurs**
pages 4 et 5

**La
guerre
c'est mal**
page 2



c'est même pas le pire des scénarios alors

l'édito

Paix en Ukraine, liberté en Russie !

Le matin du 24 février, le président de la Russie a donné l'ordre à ses forces armées d'envahir l'Ukraine, indépendante et souveraine depuis 1991, que les populations russes comme ukrainiennes, n'imaginaient pas possible, ni ne voulaient d'aucune manière.

Devant pareille situation, nous apportons notre soutien et notre solidarité envers les populations civiles victimes de la guerre en Ukraine.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, 3 millions de personnes ont fui l'Ukraine depuis l'invasion du pays par l'armée russe. Selon l'UNICEF, 1,4 millions de ces personnes déplacées sont des enfants.

Notre soutien fraternel va également aux milliers de citoyen.nes russes qui ont eu le courage de clamer leur opposition à cette guerre dans plusieurs grandes villes de Russie, malgré les interdictions de manifester décrétées par le régime russe. Plus particulièrement, nous saluons le courage de nos camarades syndiqué.es à la Confédération du travail de Russie (KTR), qui ont scandé dans les rues le mot d'ordre dont s'inspire notre édito.

Nous condamnons enfin sans réserve la décision de Vladimir POUTINE, qui assume devant l'Histoire la responsabilité d'avoir officiellement réinvité la guerre sur le continent européen.

En effet, l'invasion russe en Ukraine permet le retour à une structuration du monde divisée en deux camps ou blocs et le retour au premier plan d'alliances militaires dont nous ne voulons pas, à l'instar de l'OTAN, décrédibilisée par ses interventions militaires désastreuses, notamment en Afghanistan (2001) et en Libye (2011).

Face au risque bien réel d'un embrasement du conflit à plus grande échelle, qui touchera les populations les plus pauvres et les plus fragiles, nous réaffirmons avec force le cadre de revendications que notre Confédération a exprimé dès le 24 février, à savoir : un cessez-le-feu en Ukraine et la mise en œuvre des accords existants ; l'arrêt des menaces et des livraisons d'armes à toutes les parties ; un règlement de la question ukrainienne par la voie politique et diplomatique, avec les Nations Unies comme cadre privilégié.

Nous n'irons pas plus loin dans cet éditorial en raison du calme, de la retenue, la décence, le respect et l'humilité que nous nous imposons, à notre échelle de militants syndicaux, dans le commentaire que nous faisons de la situation.

Nous le dédions aux nombreuses personnes affectées, de près comme de loin, par un conflit qui les marquera à vie.



Frédéric Parisot
Directeur de la
publication



Vincent Kaleba
Rédacteur en chef

« Si j'ai bien compris y a un astéroïde là-haut ou une comète et sa tronche vous revient pas. Alors expliquez-moi le truc et surtout expliquez-moi pourquoi vous m'expliquez ce truc. »

Président Orlean, *Don't look up*



l'agenda

ELECTIONS DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

> **Jeudi 24 mars -**
**Heure d'information
syndicale spéciale**

« **Elections du CAS** »
13h30-14h30, UTRV (réfectoire)

> **Du lundi 28 mars au
lundi 4 avril inclus**

Vote par voie électronique

> **Mardi 5 avril**

– Vote à l'urne
9h- 16h, Biotope (salon
des réceptions)

> **Jeudi 31 mars** – Journée de
mobilisation pour les conditions
de travail des agents territoriaux
14h30, Lille, Porte de Paris

> **Vendredi 8 avril**

– Comité technique
14h-17h, Biotope
(Atriums 5, 6 et 7)

> **Dimanche 10 avril,**
Premier tour des élections
présidentielles

8 mars – Notre table ronde sur la place des femmes en politique

Parmi plus de 150 initiatives locales proposées par notre syndicat le 8 mars dernier, notre collectif « Femmes-égalité »

a organisé une table ronde participative au sein de Biotope. Cette

intervention avait pour thème central l'égalité en politique du point de vue des élues, les actions et les limites rencontrées par les femmes dans ce domaine. Un sujet d'actualité dans le contexte électif de ce printemps 2022 !

Mesdames Sylviane DELACROIX, Saliha KHATIR et Pauline SEGARD, élues à la MEL et Madame Rut LERNER-BERTRAND, retraitée de la MEL depuis 2018, conseillère déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes à la ville d'Armentières nous ont fait le plaisir de participer à ce temps d'échange. Elles ont partagé avec nous leur expérience de femmes politiques, les

difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'exercice de leur mandat, et les efforts qu'il reste à faire au quotidien. Ces échanges ont été l'occasion



de partager le constat de la sous-représentation des femmes en politique, notamment à la MEL qui compte seulement 20 % de vice-présidentes et 6 % de conseillères déléguées, alors qu'elles représentent pourtant 1/3 des

élues au Conseil métropolitain. Ce fut également l'occasion de partager l'engagement et les parcours de ces femmes qui se mobilisent et mobilisent autour d'elles. Le temps a manqué pour approfondir certains sujets abordés en lien avec les compétences métropolitaines comme l'urbanisme sexiste, les réflexions sur les budgets genrés, la gestion des cas de violences dans l'Administration... ou encore la charte européenne pour l'égalité. Autant de sujets que nous nous emploierons à explorer prochainement. Un grand merci à elles pour leur disponibilité et leurs échanges enrichissants ainsi qu'à tous les collègues présents ce jour.

Contact :

Mélanie Lotte

Collectif « Femmes – égalités »

Pour aller plus loin :

Exemple d'un projet genré

<https://metropole.rennes.fr/>

cest-quoi-un-budget-genre

<https://youtu.be/0x6TvdzGzJc>

Prix CGT MEL du film

À plein temps, d'Éric Gravel

« Elle veut changer de condition, arrêter ce job de femme de chambre dans un palace parisien où il faut parfois changer la m... des clients fortunés sur la faïence de luxe.

Julie élève seule ses deux gosses dans une campagne périphérique à la capitale. Les difficultés des transports de banlieue, elle connaît, c'est son pain quotidien. Faire garder les mômes à l'aube, acheter les cadeaux d'anniversaire à la pause et se faire remplacer pour pouvoir se rendre à un rendez-vous d'embauche au service marketing d'une grosse boîte. Mené tambour battant du début à la fin, « A plein temps » est une épreuve d'endurance à couper le souffle. Laure CALAMY est lancée dans une course de fond, où elle risque de tomber à chaque instant. Sans rien lâcher, ni en faire trop, la comédienne file une traversée aussi fragile que tenace dans un environnement banalement hostile. C'est sobre, tendu et tenu de bout en bout ».

Vous souhaitez voir le film aux frais de la CGT MEL ? Répondez à la question suivante !

Laure CALAMY a joué dans la série télévisée « 10 pour cent » :

- Vrai
 Faux

Les dix premier.es collègues qui auront donné la bonne réponse à l'adresse syndicat_cgt@lillemetropole.fr seront invité.es à visionner le film et à participer au pot de l'amitié que nous organiserons à cette occasion (les détails seront communiqués ultérieurement aux gagnant.es)

Tiré de l'article de Dominique MARTINEZ, paru dans « La Vie Ouvrière – Ensemble » de mars 2022



Ensemble, pour un CAS solidai

Les élections du Comité d'action sociale approchent à grands pas ! A cette occasion, Sébastien, Audrey, Vincent, Julie et Matthieu, candidat.es de la liste « Ensemble, pour un CAS solidaire » portée par les syndicats CGT MEL et AUTONOMES, en profitent pour faire le bilan de leur implication au CAS durant le mandat précédent, et vous adresser une petite pique de rappel sur le programme qu'ils comptent mettre en œuvre s'ils sont élu.es au Conseil d'administration le 5 avril prochain.



Une présidence active et collégiale

J'ai été élu président du CAS en février 2018. Chacun s'accorde à dire que le CAS d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui d'il y a 4 ans. Selon moi, ce changement notable est le résultat de l'investissement conjugué des élu.es, des bénévoles et de l'équipe administrative du Comité. En tant que Président, je me suis attaché à renforcer la collégialité des décisions du CAS et à le mettre en mouvement. J'ai ainsi contribué activement à la renégociation de la convention de moyens entre le CAS et la MEL et obtenu des moyens financiers supplémentaires. Ces nouveaux moyens nous ont permis de revaloriser la participation du CAS aux chèques-vacances. J'ai également veillé à ce que le CAS s'adresse à tous les publics d'agents (familles, couples, célibataires), qu'il s'agisse des prestations versées par le CAS ou des activités proposées par les commissions. Durant la crise sanitaire, je me suis attelé à soutenir et coordonner toutes les forces vives du CAS afin de garantir, autant que possible, la continuité de ses missions pendant cette période difficile pour nous toutes et tous. Je continuerai à présider le CAS avec le même dynamisme et le même esprit de collégialité si mes collègues et les élu.es au Conseil d'administration du Comité me donnent mandat pour le présider pour les quatre prochaines années.

Sébastien Polueche
Président du CAS sortant
Tête de liste « Ensemble,
pour un CAS solidaire »



Pour le maintien du Noël des enfants

Arrivée à la MEL en 2010, j'ai pris la responsabilité de la commission Noël en 2020, dans un contexte très particulier. En effet, nous avons été contraints d'annuler l'Arbre de Noël traditionnellement proposé aux enfants des agents de la MEL en 2020 et nous avons redoublé d'énergie en 2021 pour nous adapter à l'évolution de la crise sanitaire et maintenir coûte que coûte le spectacle. En octobre dernier la MEL a affirmé, en pleine Assemblée générale du CAS, que l'Arbre de Noël ne pouvait plus se tenir sous sa forme actuelle car la demi-journée d'absence accordée depuis de nombreuses années sera supprimée en 2022 du fait du passage aux 1607 heures de travail par an. En ma qualité de responsable de cette commission, je souhaite contribuer au maintien de l'Arbre de Noël et je ferai en sorte que tous les parents, agents de la MEL, puissent prendre part à cet événement festif à caractère social. Les membres de la Commission et moi-même sommes pour le maintien de l'Arbre de Noël le mercredi après-midi en proposant un spectacle et un goûter, accompagnés de la carte cadeau de 55 euros offerte à chacun des enfants et nous nous opposons à l'idée de le décaler le week-end. Pour que l'Arbre de Noël perdure cette année et toutes celles à venir, nous déborderons d'énergie pour que la Magie opère à nouveau !

Julie Gayraud-Vaissières
Responsable de la Commission Noël
Candidate au Conseil
d'administration du CAS

Comment voter pour notre liste ?

Vous aurez la possibilité de vous exprimer de deux manières possibles.

- 1. Par vote électronique**, du 28 mars (à partir de 9 heures) au lundi 4 avril (jusqu'à 17 heures). Vous recevrez tout d'abord un mail sur votre boîte professionnelle, dans laquelle figurera un identifiant électeur. Vous devrez ensuite obtenir votre mot de passe, qui vous sera envoyé soit à votre adresse mail pro, soit au numéro de téléphone de votre choix. Vous devrez, enfin, saisir votre numéro de matricule agent qui figure sur votre carte professionnelle. Une fois vos codes d'accès obtenus, rendez-vous sur le site de vote : <https://caslillemetropole.alphavote.com>, saisissez vos codes d'accès et cliquez sur « connexion ».
- 2. Par vote à l'urne**, qui se tiendra le mardi 5 avril, de 9h à 16h, à Biotope (Salon des réceptions) Il se tiendra dans le respect des gestes barrières. Votre carte d'identité ou votre badge professionnel tiendront lieu de carte d'électeur pour accéder au votre physique.

Pour toute demande de renseignements, contactez notre permanence syndicale (03 20 21 23 46 / syndicat_cgt@lillemetropole.fr)



Des voyages attractifs, mais pas que

Agente de la MEL depuis 2000, j'ai pris la responsabilité de la commission « Voyages et Excursions » en 2019. Tout au long de l'année, ses bénévoles et moi-même travaillons d'arrache-pied pour proposer des sorties qui correspondent le mieux aux attentes de nos collègues (sorties le week-end, à la journée, séjours en campings, en location, voyages tout compris, etc.) Malgré la crise sanitaire, nous avons quand même réussi à organiser quelques sorties pour nos collègues, qui ont pu profiter d'un week-end à Disneyland Paris, des marchés de Noël et des séjours en location proposés par le prestataire Capfun. Au printemps prochain, nos collègues pourront visiter le domaine de Chantilly dans l'Oise et assister aux rencontres internationales des cerfs-volants à Berk-sur-Mer, à des prix très attractifs. En tant que membre de la CGT MEL, j'apprécie les valeurs de coopération et de solidarité portées par notre CAS, qui a choisi en 2019 de devenir membre actif de l'association Ecla-TS, engagée dans le tourisme social. Attractivité et solidarité seront les maîtres-mots que je défendrai au Conseil d'administration du CAS si je suis élue le 5 avril prochain.

Audrey Declercq
Responsable de la commission
« Voyages et excursions »
Candidate au Conseil
d'administration du CAS



Des finances au service d'un CAS innovant

Administrateur du CAS depuis 2013, j'ai repris la vice-présidence aux Finances en juin 2020, dans une période troublée par une crise sanitaire toujours d'actualité. Cette période très particulière a fortement impacté les activités proposées par notre Comité d'action sociale, ainsi que ses finances. D'abord, notre association a veillé à utiliser au mieux les fonds disponibles, en mettant en place un bon cadeau de 30 euros pour tous nos collègues en 2020 et 2021, ou en revalorisant temporairement certaines prestations du CAS. Si, en 2020, le CAS a dégagé un excédent important lié à la crise sanitaire, la reprise partielle de ses activités a permis de terminer l'exercice 2021 à un niveau budgétaire proche de l'équilibre. Nous avons fait le choix d'utiliser cet excédent progressivement sur les années 2021, 2022 et 2023. En témoignent les efforts tarifaires consentis par le CAS sur les sorties et les locations de mobil homes en 2022. C'est également dans ce cadre que le principe d'un budget participatif a été voté par les administrateurs du CAS. Nous souhaitons ainsi donner l'occasion, à l'ensemble de nos collègues, de proposer des projets s'inscrivant dans les missions et les valeurs du CAS dès son Conseil d'administration élu. Au terme de ce présent mandat, le CAS dispose d'une "cagnotte" qui, évidemment, n'est pas inépuisable. Nous aurons donc besoin, pour les quatre prochaines années, de continuer à proposer de nouvelles activités et prestations, tout en respectant nos impératifs financiers. C'est ce à quoi je m'engage si mes collègues et camarades me font à nouveau l'honneur d'exercer la vice-présidence aux Finances pour le mandat à venir.

Vincent Kaleba
Vice-président aux Finances sortant
Candidat au Conseil
d'administration du CAS



Pour un CAS de proximité

Certain.es d'entre vous ne me connaissent pas ? C'est normal : je ne suis pas adhérent à la CGT et n'ai donc pas l'habitude de m'exprimer dans son journal syndical ;-) En tant que candidat de la liste « Ensemble, pour un CAS solidaire », c'est avec plaisir que je m'y exprime aujourd'hui. Je suis Matthieu DELECROIX, investi dans les activités du CAS depuis plus de 10 ans, responsable de la commission « MEL Team Sports » depuis 8 ans. En 2018, j'ai été élu vice-président en charge de la Communication. C'est en tant que vice-président que j'ai porté, pendant 4 ans, le projet de « CAS connecté », afin de permettre à mes collègues un meilleur accès aux prestations et aux informations de notre Comité. Concrètement, j'ai activement contribué à faire naître un nouveau site Internet plus accessible, adapté, qui permet aujourd'hui aux agent.es de la MEL d'effectuer des démarches simplifiées (chèques-vacances, billetterie, voyage, Noël...). Sous mon impulsion, le CAS dispose d'une application mobile, qui permet à l'ensemble de nos collègues d'être informé.es en temps réel. Je me suis, enfin, activement investi dans la signalétique du CAS, qui dispose désormais d'un nouveau logo. Toutes ces initiatives ont permis de renforcer la proximité entre le CAS et ses usager.es, notamment durant les différents confinements mis en place par la MEL ces deux dernières années. A chaque fois, ces mesures de confinement ont souligné l'importance du contact humain dans l'exercice des missions et activités du CAS. C'est pour ces raisons que le CAS s'est attelé à maintenir un accueil physique dans ses locaux de Biotope, le siège central de la MEL, et que nous avons mis en place des permanences physiques régulières sur les sites MEL externes. Et faites-moi confiance, ce n'est pas terminé ! Défenseur d'un CAS pour tous et fait par tous, je m'engage à garantir et renforcer la proximité entre le CAS et les agents de la MEL si je suis à nouveau élu le 5 avril.

Matthieu Delecroix
Syndicat AUTONOMES
Vice-président à la Communication sortant
Candidat au Conseil d'administration du CAS

PCGT : des évolutions notables mais insuffisantes

Le 1^{er} mars dernier Christian MATHON, VP aux Ressources humaines, a reçu les agents du Poste central de gestion du trafic (PCGT).

À cette occasion, il s'est clairement prononcé contre les méthodes mise en place par la hiérarchie du PCGT. Pour ce faire, une note de service va clairement fixer les règles de fonctionnement du travail posté pour les agents, à savoir :

> Les heures supplémentaires ne seront basées que sur le volontariat et ne pourront être imposées.

> La pause quotidienne d'une demi-heure sera prise selon les besoins des agents et non selon un horaire imposé par la hiérarchie.

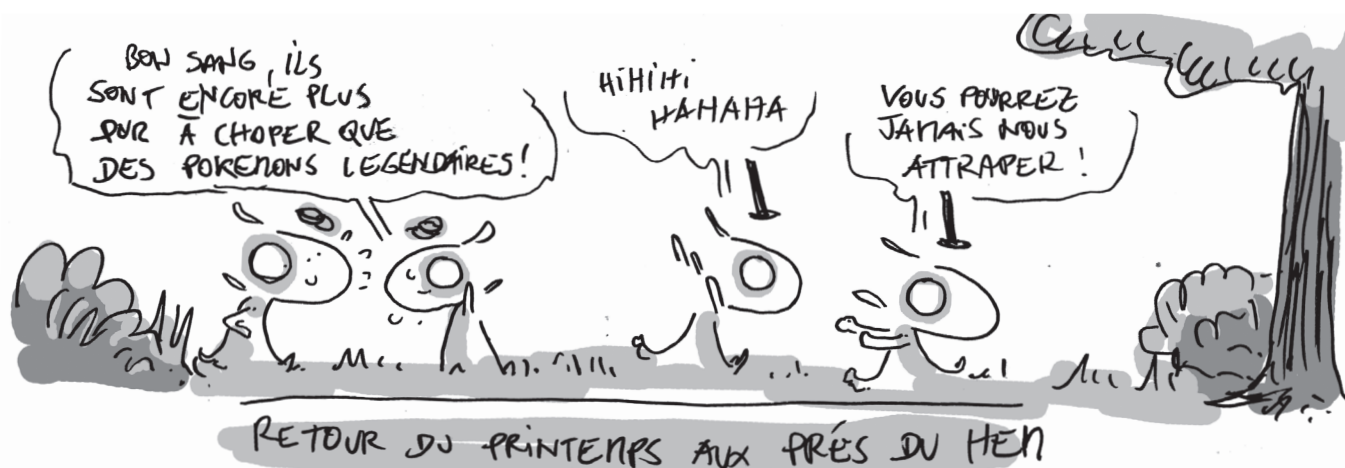
Cependant, nous regrettons qu'aucune de nos propositions n'ait été retenue concernant les pertes salariales suite à la mise en place des 1607 heures et la révision du classement RIFSEEP des postes concernés.

Nous restons cependant déterminés à continuer le combat pour minimiser au maximum les pertes salariales qui, pour certains des agents, vont jusqu'à 1500 euros annuels.

En parallèle, une rencontre a eu lieu le 8 mars entre le VP RH et Frédéric, Secrétaire général de la CGT MEL, sur la situation

professionnelle de notre collègue Thierry DUEL. Et force est de constater que nous avons été entendus sur sa situation ! Thierry avait été forcé d'intégrer un poste d'opérateur posté au 1^{er} janvier. Une volonté réelle de la hiérarchie de « casser » le mental et le moral de Thierry. Depuis le 14 mars, il a retrouvé son poste précédent. De plus, comme souhaité par Thierry, Christian MATHON s'est engagé à solliciter l'unité « Accompagnement et intégration professionnelle » pour obtenir sa mutation rapide sur un poste correspondant à son profil et ses besoins. Nous tenons à remercier Christian MATHON pour son implication, son écoute et ses engagements fermes sur ce dossier, qui permettront à Thierry de retrouver un peu de sérénité pour pouvoir accomplir, de nouveau, ses missions au sein de la MEL. Cependant, cette situation nouvelle engendre une « rotation » pour les exploitants du PCGT. « Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ».

Pour le PCGT,
Fabrice, Jérôme, Stéphane et Thierry



Disparition inquiétante aux Prés du Hem

Toujours pas de nouvelles de deux VP de la MEL !

Depuis plusieurs mois déjà, des informations éparses, mais de plus en plus concordantes, nous parviennent. Il semble qu'un « grand projet » se dessine sur le site des Prés du Hem, le poumon vert de la métropole lilloise. Plusieurs scénarios auraient été à l'étude et, semble-t-il, celui vers lequel on s'oriente aurait de quoi inquiéter les agents, riverains et usagers. Alors nous avons enquêté, mais peu d'informations ne filtrent « en haut lieu ». Il semblerait, en tout cas, que le devenir de la base nautique soit déjà scellé, et que les activités de plein air soient « concédées au privé ». Traduction : les activités deviendraient payantes. Un agent inquiet se serait même entendu dire par un de ses supérieurs « t'as intérêt à vite trouver du boulot ». #melmanagement Plus récemment, des agents

ont pu constater des allers-retours de professionnels de l'aménagement, des architectes notamment. Avec le recul, cela ne nous étonne guère ! Lors du premier mandat politique de Damien CASTELAIN, le DGS d'alors faisait visiter le site à quelques investisseurs. Il n'est donc pas étonnant que la MEL s'acquine encore une fois avec le secteur privé. Alors, pour éviter un article qui contient trop de verbes conjugués au conditionnel, nous avons demandé par écrit à Messieurs Jean-François LEGRAND et Bernard HAESBROECK, les deux élus de la MEL qui portent ce « projet » de nous rencontrer. Sans réponse, la CGT a dû relancer Monsieur HAESBROECK, croisé lors du Conseil du 25 février dernier. Ce dernier s'est engagé à nous recevoir au plus vite, avec une délégation de collègues du parc. Sauf qu'un mois plus tard, nous attendons toujours !

Mais qu'à cela ne tienne ! Nous ne laisserons pas ce climat anxiogène s'installer chez nos collègues des Prés du Hem. D'autant que la colère gronde aussi chez les riverains du site, constitués en associations. Parce que nous défendons à la fois nos collègues et les services publics, nous serons présents dès l'ouverture du site pour expliquer aux usagers ce que nous pressentons dans le parc préféré des métropolitains. Peut-être qu'alors, nos deux élus se souviendront de nos sollicitations et trouveront le courage de nous répondre en toute transparence ! Il semblait pourtant que rendre la MEL plus proche de ses habitants était la priorité politique du Président Castelain. Pour l'instant, c'est malheureusement bien mal parti, du moins sur ce point !

Frédéric Parisot

« on veut du pistil ! »

RIP, CAP !

Nous adressons toutes nos condoléances aux Commissions administratives paritaires, qui ne fonctionneront plus sous leur forme actuelle dès 2022, dans le cadre de l'application de la loi de « transformation » de la Fonction publique.

Des prochaines élections professionnelles à la MEL émergeront des élu.es qui verront leur périmètre réduit à peu de chagrin, puisqu'ils ne pourront plus se prononcer sur les questions d'avancement de grade et de promotion interne, qui constituaient jusqu'alors l'essentiel de leur rôle. Le seul contre-pouvoir à ces modalités d'avancement professionnel sera désormais officiellement incarné par les commissions d'audition, qui ont pris une place de plus en plus importante ces dernières années, et dont nous et d'autres organisations syndicales exposons les limites depuis des années. Notre employeur nous reprochera sûrement de porter un point de vue partiel sur ces commissions. Cela étant, il reconnaitra volontiers que notre vision aurait été bien plus complète s'il avait accepté la proposition de la CGT MEL de pouvoir y siéger. Dans ces conditions, nous réaffirmons notre attachement aux CAP sous leur présente forme et revendiquons à nouveau la suppression de ces commissions d'audition qui, rappelons-le, constituent une exception dans le paysage des collectivités territoriales françaises

et n'ont aucune reconnaissance légale. Nous félicitons, enfin, l'ensemble de nos collègues qui auront pu bénéficier de ce mode d'avancement cette année.

Vos élu.es CGT en CAP

Méfiez-vous des contrefaçons !

Beaucoup d'entre vous ont reçu un e-mail de félicitations du syndicat FO MEL suite à la CAP du mardi 15 mars.

C'est le jeu ! Effectivement, c'est le rôle de toutes les organisations syndicales d'informer les collègues des décisions de chaque instance dans lesquelles elles siègent. Cependant, nous nous demandons comment ce syndicat aura pu féliciter des collègues... sur la base d'informations dont il ne dispose pourtant pas ! FO MEL ne compte en effet aucun élu.es en CAP A+ et CAP B+. En CAP B-, ses deux élu.es n'étaient pas présent.es (seule la CGT MEL a siégé dans ce collège ce jour-là). Dans les faits, seuls les élu.es du personnel présent.es en séance ont pu prendre connaissance des listes des agent.es promu.es, remises sur table par l'employeur. Par quel miracle ce syndicat a-t-il pu exploiter des documents qu'il n'a en théorie pas pu recevoir ? Mystère...

En tout cas, pour toute question liée à l'avancement de grade ou la promotion, n'hésitez pas à prendre contact avec nos élu.es qui ont siégé dans toutes les catégories et qui ont fait le job en amont.. et prenez garde aux FO z'amis !

Vos élu.es CGT MEL présent.es en CAP le 15 mars :

Catégorie **A+** : Sébastien POLVECHE (poste : 2750)
Catégorie **A-** : Manoëlle WARTELLE (poste : 2927)
Catégorie **B+** : Hocine ECHEIKR (poste : 3952)
Catégorie **B-** : Vincent KALÉBA (poste : 2346)
Catégorie **C+** : Eric LAINE (poste : 86 3815)
et Céline VANDENBERGHE (poste : 3615)



100 euros et après ?

Avec les pensions de Février, les retraité.es gagnant moins de 2000 euros ont touché 100 euros correspondant au chèque « carburant » que nos gouvernants ont bien voulu nous accorder. Dans certains médias, on a aussi entendu : « pourquoi pas une aide pour acheter des fruits et des légumes ? » NON, les retraités, comme les travailleurs, ne sont pas des mendiants qui ont besoin qu'on leur fasse l'aumône. Nous

sommes des citoyens qui ont travaillé ou qui travaillent encore. La retraite est une branche de la Sécurité Sociale, et représente donc un salaire différé. L'État nous ponctionne des impôts, des cotisations (CSG, Casa, CRDS, etc.) et après nous balance quelques miettes quand bon lui semble. Nous voulons simplement vivre dignement de NOTRE TRAVAIL, des pensions ou des salaires à 1600 euros minimum. Il a fallu trois jours pour bloquer l'argent

et les biens de 448 millionnaires russes. TROIS JOURS ! Et on ne pourrait pas le faire avec nos millionnaires à nous ? Que l'on ressorte la liste des #PandoraPapers, pour voir...

Daniel Duthilleul
Section retraité.e.s de la CGT MEL

les marseillais sont des humains eux aussi

Empêchons le licenciement du Secrétaire général de la CGT d'Ilevia !

La Métropole de Marseille a récemment confirmé la prolongation de la régie publique de ses transports pour les quinze prochaines années. C'est un véritable courage politique que la CGT applaudit, alors que la norme actuelle est de confier des pans entiers des services publics au secteur privé. C'est d'ailleurs ce que nous dénonçons régulièrement lors des Comités techniques de la Métropole européenne de Lille, quand nous sommes les seuls à dénoncer un employeur qui s'acquitte dangereusement avec les entreprises. Car derrière les services publics qu'on abandonne au privé, à travers les marchés, délégations de service public et autres instruments, ce n'est plus servir l'intérêt général qui est l'objectif, mais certains intérêts privés à grand renfort d'argent public. Et ce

sont nécessairement les salariés qui en sont la variable d'ajustement pour maintenir ou accroître les dividendes des actionnaires, fussent-ils même publics, comme chez Ilevia, prestataire de la MEL pour les transports publics. Le 2 février dernier, au dépôt de Watrelos les salarié.es d'Ilevia débrayent pour exiger leur part du gâteau, et une augmentation des salaires. N'ont-ils d'ailleurs pas été applaudis, ces salarié.es en première ligne, pour assurer notre mobilité lors des pires épisodes de la crise sanitaire ? Mais dans cette entreprise satellite de la MEL, un nouveau DRH est arrivé et entend stopper toute contestation ! Alors, quand Mohamed, le Secrétaire général de la CGT d'Ilevia a voulu baisser la main levée d'un chef d'unité, le prétexte était tout trouvé pour lui infliger une sanction. Mohamed est alors convoqué pour un entretien préalable au licenciement.

Voilà comment les délégués de la MEL négocient ! En criminalisant l'action syndicale, et la CGT en particulier. Le 11 mars dernier, Damien CASTELAIN s'était rendu à Halluin, dans une déchèterie gérée par le prestataire Esterra, suite à l'agression d'un agent. Et nous l'en remercions ! Mais nous lui rappelons que la MEL est également l'autorité organisatrice de la mobilité ! Nous demandons donc au Président de la MEL et à tous-tes les élu-e-s de soutenir les collègues d'Ilevia dans leurs difficiles conditions de travail et leurs revendications. Le Président CASTELAIN doit intervenir pour faire cesser toute menace sur la démocratie sociale à Ilevia, et lever toute sanction contre notre camarade !

la Commission exécutive



fig 1 - l'optimisme

